



Garantie des auto entrepreneurs

Par **azerty13003**, le **04/07/2013** à **16:15**

Bonjour,

je compte faire rénover mon appartement (pose de carrelage et de parquets) par un auto entrepreneur.

J'ai vérifié son numero de siret mais je voulais également savoir quelles précautions dois-je prendre ?

Est-il obligé d'avoir une assurance ?

Quelle assurance ?

Quels justificatifs puis-je lui demander ?

Merci pour toutes vos réponses.